REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

57ème Session de la Commission de la Population et du Développement

Déclaration de S.E. Madame Charlotte DAFFE
Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables

New York, le 29 avril 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

1. Je voudrais, à l'entame de mon propos, féliciter **Mme Noemi Espinoza Madrid**, pour sa brillante élection à la présidence de cette session.
2. Ensuite, je saisis cette occasion pour vous transmettre les chaleureuses salutations des plus hautes autorités de la Guinée et formuler nos vœux ardents de succès.
3. La délégation, que j'ai l'honneur de conduire, se félicite de la tenue de la 57ème session de la CPD et souscrit à la déclaration faite par le Kenya, au nom du G77 et la Chine, et la Bolivie, au nom des PMA.

Mesdames et Messieurs,

4. Le thème de cette 57ème session est d'autant plus pertinent que la CIPD de 1994, tenue au Caire en Egypte, a été un tournant décisif en termes de repositionnement des questions de population au cœur des politiques, stratégies et programmes de développement.
5. Depuis cette conférence, la Guinée a pris plusieurs initiatives favorisant la réalisation de nos engagements communs, qui ont permis, entre autres :
   - l'amélioration des indices de parité fille/garçon dans le système éducatif ;
   - la hausse de la proportion de femmes au parlement, qui est passée de 16% en 2007 à 32% en 2023 ;
   - la hausse de la proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié, qui était de 43% en 2012 contre 69% en 2022 ;
   - la baisse de la mortalité maternelle à 550 décès pour 100.000 naissances vivantes ;
   - le lancement du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en 2023 ;
   - la hausse de l'accès d'un nombre plus élevé de femmes/filles aux services de santé sexuelle et reproductive ;
   - l'amélioration du maintien des filles à l'école contribuant à éliminer les mariages précoces, les grossesses indésirées et à réduire les taux d'échec et d'abandon scolaire ;
   - des investissements réalisés pour garantir l'accès des filles à la formation, aux opportunités économiques et aux instances de prise de décisions.

6. Certes, des efforts restent à consentir pour consolider ces acquis et accélérer la mise à l'échelle des résultats pour la réalisation des droits et choix des femmes et filles. En effet, en Guinée, environ 8 femmes sur 10 déjà mariées ou en union libre déclarent avoir été victimes de violence de la part de leurs conjoints, et les mutilations génitales sont pratiquées à 95% sur des Femmes (15-49 ans) et 39% sur des filles (moins de 14 ans). D'autres chiffres montrent une baisse graduelle de cette pratique en perspective, cependant, le maintien de l'excision comme norme sociale reste encore en vigueur pour certaines filles et femmes.
7. Ainsi, la prise de conscience de l'importance des questions de population, s'affirme de plus en plus au sein de toutes les couches sociales guinéennes grâce aux initiatives de l'Etat, fortement appuyées par la communauté internationale dont les Nations unies.

Mesdames et Messieurs,

8. Au regard des acquis à consolider et des défis à relever, le Gouvernement guinéen entend résolument poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles et sectorielles visant à assurer le bien-être des populations et à bénéficier du son fort potentiel de jeunes.
9. A cet égard, la Guinée voudrait, de façon solennelle, réaffirmer son engagement à concrétiser ses promesses faites lors du sommet de Nairobi, avec un accent particulier sur la capture du dividende démographique.

Mesdames et Messieurs,

10. Tenant compte des nouveaux défis, la 57ème session de la CPD est une occasion cruciale de mobiliser des actions pour soutenir les objectifs communs, notamment en matière de développement centré sur les personnes, afin de garantir qu'aucune personne ne soit laissée à coté de la voie du développement durable au cours de cette décennie d'action.
11. Nous devons également renforcer les programmes et projets destinés aux jeunes dans les domaines de l'éducation-formation, de l'emploi, de la culture, afin d'atteindre les ODD.
12. Enfin, je voudrais, au nom du Gouvernement de mon pays, exhorter nos partenaires à amplifier leurs appuis en vue de permettre à la Guinée de poursuivre le principal objectif de la CIPD, qui est d'améliorer la qualité de vie des populations.

Je vous remercie.